



MENTIONS LEGALES

Informations générales sur notre cabinet

Haski Assurance & Cie est un intermédiaire en assurances, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 09 051 192 et au RCS de Paris sous le numéro 514 016 633, et exerçant sous le statut de courtier. Vous pouvez retrouver ces informations sur le site de l'ORIAS à l'adresse suivante : www.orias.fr.

L'autorité en charge du contrôle de nos opérations est l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) : 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09.

Notre Cabinet exerce selon les dispositions prévues à l'article L 520-1-II b du Code des Assurances, c'est-à-dire que notre proposition est issue du catalogue produit des organismes assureurs partenaires de notre cabinet. Vous pouvez obtenir leur nom sur simple demande.

Informations complémentaires

Notre cabinet ne détient pas plus de 10% (des droits de vote/du capital) dans une compagnie d'assurance.

Parmi nos actionnaires nous ne comptons aucune compagnie d'assurance détenant plus de 10% (des droits de vote du capital)

Notre cabinet a réalisé au cours du dernier exercice plus de 33% de son chiffre d'affaires avec la compagnie d'assurance APRIL.

Le Cabinet dispose d'une couverture RCP ainsi que de garanties financières auprès d'Allo Assurances (Groupe April) sous le numéro 07N80000375.

Réclamations / Médiation

« Une réclamation est une déclaration actant le mécontentement d'un client envers un professionnel ; une demande de service ou de prestation, une demande d'information, de clarification ou une demande d'avis n'est pas une réclamation ».

Une procédure de traitement des réclamations a été mise en place au sein d'Assurance & Cie, et ce, conformément à la Recommandation émise par l'ACPR sur le traitement des réclamations (2016-R-02 du 14 novembre 2016).

Si vous souhaitez formuler une réclamation relative aux services fournis par notre cabinet ou envers la compagnie d'assurances auprès de laquelle vous avez souscrit votre contrat, nous vous recommandons dans un premier temps de prendre contact avec votre interlocuteur habituel.

Si la réponse ou la solution fournie par votre interlocuteur habituel ne vous semblait pas satisfaisante, vous pouvez adresser votre réclamation écrite :

- par courrier à Haski Assurance & Cie - Service Réclamations, 14 rue de Beaugrenelle, 75015 Paris
- par mail à reclamations@assurance-cie.fr

Nous ferons le maximum pour vous en accuser réception sous 10 jours ouvrés, puis vous répondre sous 2 mois à compter de la réception de la réclamation.

Si la réponse fournie ne vous paraît toujours pas satisfaisante, vous pouvez avoir recours au Médiateur des assurances par courrier à **LA MEDIATION DE L'ASSURANCE - TSA 50110 - 75441 PARIS CEDEX 09**.

Pour faciliter la prise en charge de votre demande, votre dossier doit comprendre :

- *Les coordonnées de la personne concernée et son adresse*
- *Le nom de l'entreprise d'assurances concernée*
- *Un résumé du différend*
- *Les échanges de courriers avec la société relatifs au litige*
- *La ou les copies du (des) contrat(s) concerné(s) par votre litige*
- *Tous les documents que vous jugez utiles pour l'étude de votre dossier*

Données personnelles

Dans le cadre de votre relation avec le cabinet pour un contrat d'assurance, vos données seront principalement utilisées pour les besoins de l'étude, de la proposition et de la souscription de votre contrat d'assurance, ainsi que du traitement des réclamations, et ne sont transmises qu'à ces fins aux organismes assureurs et à leurs prestataires. Le cabinet sera également susceptible de les utiliser dans le cadre de contentieux, pour la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, afin de se conformer à une réglementation applicable, ou pour l'analyse de tout ou partie des données vous concernant collectées par le Cabinet afin d'évaluer votre situation et personnaliser votre parcours client. Les données relatives à votre santé éventuellement recueillies seront exclusivement utilisées pour les besoins de l'étude, de la proposition et de la souscription de votre contrat d'assurance, ainsi que du traitement des réclamations, et ne peuvent être transmises qu'à ces fins aux organismes assureurs et à leurs prestataires.

Vos données seront conservées le temps nécessaire à ces différentes opérations, ou pour la durée spécifiquement prévue par la CNIL (normes pour le secteur de l'assurance) ou la loi (prescriptions légales).

Nous sommes légalement tenus de vérifier que vos données sont exactes, complètes et, si nécessaire, mises à jour. Nous pourrions ainsi vous solliciter pour le vérifier ou être amenés à compléter votre dossier (par exemple en enregistrant votre email si vous nous avez écrit un courrier électronique).

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et, le cas échéant de rectification des données vous concernant que vous pouvez exercer en adressant un mail au délégué des données personnelles david@assurance-cie.fr ou un courrier, à Haski Assurance & Cie – à l'attention du délégué des données personnelles, 14 rue de Beaugrenelle, 75015 Paris. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL.

Assurance & Cie peut utiliser mes informations pour promouvoir ses offres d'assurance.

Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre et en nous retournant ce document signé :

Signature Client :